

# Centralisation et décentralisation au sein du réseau : compte rendu de carrefour.

par Marie-Anne GUILBAUD,  
Conservateur,  
BCP du Pas-de-Calais

**L**e Carrefour E "centralisation et décentralisation au sein d'un réseau" a pris la suite logique de la communication de Jean-Claude LEDRO sur la bibliothé-

que municipale de Brest. Trois autres situations ont été présentées : les BM de Grenoble et Mulhouse, et la BCP du Pas-de-Calais ; d'une décentralisation extrême où tout le circuit du livre (des acquisitions aux réparations, en passant par le catalogage) se fait de façon autonome (Grenoble) à une décentralisation moins poussée, où passation des commandes, traitement des livres, grosse réparation et reliure, sont centralisés avec une présence (1/2 journée par semaine) à la centrale du personnel des annexes, les informations données, les questions et réponses ont mis en valeur plusieurs questions :

- la recherche, parfois tâtonnante, ou évolutive, d'un équilibre entre autonomie et harmonisation.

- La diversification quasi-naturelle des points du réseau, par adaptation au secteur ou quartier (par exemple : travail scolaire, fonds en langue étrangère, action avec ATD à Mulhouse, accueil d'un public adolescent...) ou par une autre spécialisation (un genre de musique par une discothèque, la vidéo, ou une orientation particulière) ; cette diversification étant souvent le fruit d'une évolution, pas toujours prévue entièrement au départ.

- la répartition des crédits d'acquisitions entre les bibliothèques, présentée comme résultat plutôt d'une concertation (Grenoble) ou d'un arbitrage (Pas-de-Calais) - dans le cadre évidemment des contraintes budgétaires - avec un souci de ne pas amoindrir la part d'une bibliothèque qui serait "en perte de vitesse" et demanderait plutôt un effort d'adaptation.

- l'intérêt de l'informatisation pour avoir un catalogue collectif, quand acquisition et traitement sont décentralisés (perspective à Grenoble, ou dans le Pas-de-Calais) - sinon le

"réseau" n'est pas un réseau documentaire (à Mulhouse des listings localisant les livres sont à disposition des lecteurs, qui peuvent aller dans une autre bibliothèque, ou se faire apporter les livres sur place).

- La décentralisation d'activités d'animation conçues et réalisées localement - sans interdire les actions communes sur des sujets plus généraux.

- les questions posées par la répartition des effectifs : mobilité encouragée, déplacements imposés pour régler des conflits ou par besoin d'un profil donné quelque part, "redéploiement" parfois nécessaire à l'avenir.

- différentes formes d'autorité : une équipe de direction contrôlant collectivement tout le réseau, éventuellement selon des spécialités (enfants, audio-visuel...) - ou des responsables affectés à chaque ou à certaines bibliothèques - le directeur gardant en tout cas l'autorité en dernier ressort en cas de "dysfonctionnement" ou pour les affectations -- les menaces que font peser d'éventuelles restrictions de moyens.

En outre, d'autres points, non liés à l'aspect de réseau, ont été abordés : l'augmentation de droits d'inscription et ses effets - l'intégration d'1/2 journée hebdomadaire de lecture professionnelle dans l'emploi du temps des sous-bibliothécaires (à Mulhouse). Et d'autres expériences originales ont été évoquées : - la mise à disposition de fonds spécialisés départementaux (musique, cinéma...) au bénéfice de certaines communes du Val de Marne ; - l'expérience d'appui de la BCP sur cinq BM créées conventionnellement en Gironde. Les échanges ont malheureusement été trop brefs, pour des raisons d'horaires ; il est en particulier dommage de n'avoir pu développer les questions propres aux B.U. et B.I.U., dont le souci d'assurer une complémentarité des fonds a été affirmé.